







AIDER LES ÉTUDIANTS EN DROIT À SERVIR LE PUBLIC

RAPPORT ANNUEL 2016



























Sommaire

Message de la présidente du conseil	1
Faits saillants sur l'octroi de subventions : aider les étudiants en droit à servir le public	3
L'expérience juridique pratique permet de perfectionner ses compétences et de	
protéger les droits des locataires	4
Les pairs mentors bâtissent des liens et renforcent la confiance	6
De nombreuses occasions de lutter pour la justice dans le secteur sans but lucratif	8
La Fondation du droit de l'Ontario et les facultés de droit de l'Ontario :	10
partenaires de l'accès à la justice	10
Faits saillants du Fonds d'accès à la justice	14
L'accompagnement juridique, les jeunes et l'aménagement urbain, le statut d'immigration précaire et la justice économique pour les Autochtones : quatre bourses de leadership	
communautaire en justice pour quatre leaders exceptionnels dans le secteur sans but lucratif	17
Subventions accordées en 2016	19
Fonds d'aide aux recours collectifs	
Message de la présidente	27
Points saillants sur le plan financier du Fonds d'aide aux recours collectifs	28
Comité des recours collectifs	32
Points saillants sur le plan financier 2016	33
Gouvernance et personnel	
Conseil d'administration	35
Personnel	35





2016 a été une année dynamique de sensibilisation, d'octroi de subventions et d'évaluation ici à la Fondation du droit de l'Ontario.

ANNÉE D'OCTROI DE SUBVENTIONS BIEN CHARGÉE

Notre Fonds d'accès à la justice (FAJ) national a eu une année très bien chargée. Trois appels de demandes de subventions en étaient à diverses étapes de traitement. En 2016, nous avons reçu 201 lettres d'intention et 100 demandes complètes, et nous avons accordé 35 subventions totalisant 2,8 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les activités de l'année du FAJ, rendez-vous à la page 14.

Nos autres programmes d'octroi de subventions ont aussi connu une année active et chargée. En comptant les 27,9 millions de dollars versés à Aide juridique Ontario, les subventions du FAJ et toutes les autres subventions, nous avons investi plus de 39,2 millions de dollars en 2016 pour promouvoir l'accès à la justice.

ÉVALUATION DE NOS EFFORTS

Une de nos priorités stratégiques actuelles est de mieux comprendre et communiquer les répercussions de notre financement. Nous avons établi des mesures quantitatives communes pour nos titulaires de subventions afin de mieux savoir combien de gens sont desservis grâce à notre financement. Nous avons aussi élaboré un plan d'évaluation pluriannuel. Nous avons évalué notre programme de bourses de stage – Communiquer, et nous examinons actuellement le programme de la région de communication d'Ottawa. Nous avons également commandé d'importantes recherches sur les travailleurs de première ligne qui fournissent une assistance juridique communautaire. Nous partagerons les résultats de nos évaluations.

CHAQUE SOU COMPTE

Les recettes de la Fondation proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et parajuristes. Il est important que chaque sou dû soit versé à la Fondation afin que nous puissions continuer à octroyer des subventions. Cela est particulièrement vrai aujourd'hui, étant donné que les taux d'intérêts sont à leur plus bas niveau. Nous dépendons de la coopération des professions juridiques et des institutions financières pour réaliser ce but.

Nous avons travaillé de près avec le Barreau du Haut-Canada pour améliorer le processus de production des rapports annuels des professions juridiques, afin de nous assurer que les professions juridiques déclarent leurs comptes fiduciaires mixtes. Par ailleurs, nous avons continué à rencontrer les institutions financières pour veiller à ce que tous les comptes fiduciaires mixtes soient inscrits de façon exacte.

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul Schabas a démissionné de son poste de président du conseil en 2016, et j'ai eu l'honneur de lui succéder. Paul a été et demeure un champion extraordinaire pour ce qui est de la Fondation et de l'accès à la justice. Paul a siégé à la Fondation pendant neuf ans. Il a abordé le travail de la Fondation de façon sérieuse et réfléchie et a toujours mis l'accent

sur le soutien et la valorisation des perspectives de nos titulaires de subventions.

Aussi en 2016, Christopher Clifford a quitté le conseil après trois années de service dévoué. Deux nouveaux administrateurs se sont joints à nous : Paul Le Vay et Isfahan Merali. Au cours de sa carrière, Paul a démontré un profond engagement pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Franco-Ontariens. Il est un ancien président de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO). Quant à Isfahan, la première femme originaire de l'Asie du Sud à siéger au conseil du Barreau, elle a consacré sa carrière juridique à la promotion des droits de divers groupes et personnes qui font face à des obstacles et des défis dans la société.

LES GENS DERRIÈRE LES SUBVENTIONS

En rédigeant le présent message, j'ai eu l'occasion de réfléchir à ma première année en tant que présidente. J'ai passé de nombreuses heures à découvrir le travail de nos titulaires de subventions, à les rencontrer en personne et à les voir en action. Par exemple, j'ai rencontré les doyens des facultés de droit ontariennes et j'ai visité les facultés de droit à Windsor et à Thunder Bay. J'ai parlé à des avocats et à des étudiants en droit dans des cliniques d'aide juridique étudiantes et je me suis entretenue avec des professeurs qui se consacrent à améliorer la justice pour les Autochtones et les plaideurs non représentés, pour ne nommer que ceux-là.

Ma visite à Thunder Bay m'a aussi permis d'assister à la cérémonie d'ouverture du Tribunal des peuples autochtones et à un souper de célébration organisé par le Thunder Bay Indian Friendship Centre, un titulaire de subvention, et la Nishnawbe-Aski Legal Services Corporation. Elle m'a donné une occasion fantastique de voir comment les efforts énormes des organismes communautaires et des partenaires du secteur de la justice, avec un peu d'aide de notre part sous forme de subventions, peuvent mener à des solutions novatrices qui répondent à des besoins pressants en matière d'accès à la justice, comme le besoin d'aborder la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale.

Dans le présent rapport annuel, nous voulions aussi vous faire rencontrer certaines personnes qui se trouvent « derrière les subventions ». Nous avons choisi de mettre l'accent sur un domaine dans lequel nous octroyons des subventions, pour communiquer certaines choses que j'ai apprises et vues de mes propres yeux : comment les facultés de droit et les étudiants en droit desservent le public et favorisent l'accès à la justice.

J'ai été véritablement choyée de pouvoir faire la connaissance des gens derrière les subventions. Mais, par-dessus tout, je suis convaincue que le travail qu'ils effectuent pour comprendre les questions en jeu et offrir des solutions pratiques aide à promouvoir l'accès à la justice pour tous les Ontariens.

Linda Rothstein

Présidente, Fondation du droit de l'Ontario

Faits saillants sur les subventions :

AIDER LES ÉTUDIANTS EN DROIT À SERVIR LE PUBLIC

La Fondation du droit de l'Ontario conçoit un système de justice qui place les gens au cœur de ses préoccupations. Cela signifie en partie que le système doit saisir les besoins changeants du public et y répondre et être constitué de gens qui reflètent la diversité et les expériences de la clientèle. La Fondation défend cette vision notamment en soutenant les étudiants en droit tandis qu'ils s'apprêtent à entrer dans le système.

La Fondation a été créée en vertu de la Loi sur le Barreau en 1974. L'éducation juridique est un de ses quatre objectifs établis par la loi. Le terme « éducation juridique » est un terme général qui englobe ce qui suit : l'éducation et l'information juridiques à l'intention du public; la formation des travailleurs communautaires pour les aider à soutenir leurs clients qui ont des problèmes juridiques; l'éducation des jeunes en ce qui concerne la démocratie et le système de justice; et les possibilités d'apprentissage par l'expérience destinées aux étudiants.

La Fondation soutient l'éducation juridique de deux façons importantes : par l'octroi de subventions aux facultés de droit ontariennes, et comme principal bailleur de fonds du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono, qui possède des sections dans chaque faculté de droit de la province. Depuis sa création, la Fondation a investi plus de 80 millions de dollars pour soutenir les facultés de droit et plus de sept millions de dollars pour soutenir le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono.

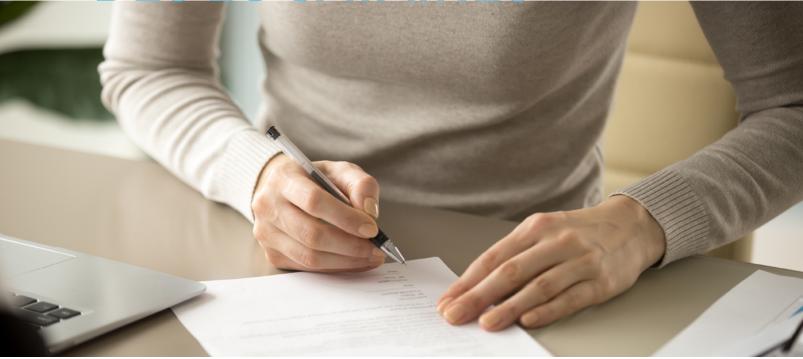
Chaque année, la Fondation octroie des subventions totalisant près de deux millions de dollars aux facultés de droit de l'Ontario. Ce financement aide à soutenir les efforts des facultés visant à :

- offrir des possibilités d'apprentissage par l'expérience destinées aux étudiants pour qu'ils puissent fournir une assistance juridique à des particuliers et à des organismes de services communautaires;
- promouvoir la diversité au sein des professions juridiques et améliorer la compréhension des professions juridiques en ce qui a trait à la diversité;
- répondre aux besoins en matière d'accès à la justice de la collectivité locale;
- favoriser l'engagement des étudiants en droit envers l'apprentissage permanent, les normes déontologiques élevées, le travail bénévole et le travail servant l'intérêt public.

Grâce en partie au soutien de longue date de la Fondation, les étudiants en droit font avancer l'accès à la justice pendant leurs études. Les étudiants en droit obtiennent de l'expérience sur le terrain en servant le public et en aidant les gens à utiliser le droit pour améliorer leurs vies. Les étudiants acquièrent une compréhension des questions juridiques touchant les membres de leur collectivité, et le public tire profit des connaissances et du dévouement des étudiants. Les facultés de droit et les étudiants en droit sont d'importants partenaires qui aident à réaliser la vision de la Fondation, soit placer les gens au cœur de la justice.



L'EXPÉRIENCE JURIDIQUE PRATIQUE PERMET DE PERFECTIONNER SES COMPÉTENCES ET DE PROTÉGER LES DROITS DES LOCATAIRES





Legate-Wolfe

Université Western, Faculté de droit

Les facultés de droit offrent un tout nouveau monde d'information et de nouvelles façons de penser. Les étudiants en droit ont beaucoup de connaissances et d'expérience à acquérir. Par contre, ils ont aussi beaucoup à offrir. Ils peuvent donner et recevoir en même temps, notamment en se joignant à une clinique juridique étudiante.

Les facultés de droit ont des cliniques juridiques qui fournissent de l'aide juridique aux membres de la collectivité. Par l'intermédiaire de ces cliniques, les étudiants fournissent des renseignements juridiques destinés au public, des conseils et des services de représentation, le tout sous la supervision d'avocats. Les cliniques sont soutenues par les facultés de droit et par Aide juridique Ontario, ainsi que par des fonds de près de deux millions de dollars que la Fondation du droit de l'Ontario verse aux facultés de droit de l'Ontario.

Plusieurs facultés de droit établissent aussi des cliniques spécialisées pour répondre à des besoins particuliers dans leur collectivité. Par exemple, la faculté de droit de l'Université Queen's exploite une clinique spécialisée en droit des aînés pour fournir des services juridiques sur mesure aux aînés de la région de Kingston. La faculté de droit Bora Laskin de l'Université Lakehead gère une clinique satellite pour fournir une aide juridique générale aux personnes qui vivent dans les régions rurales et éloignées à l'extérieur de Thunder Bay.

A l'Université Western de London, en partenariat avec le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono et la Community Law School (Sarnia-Lambton), les Community Legal Services de la faculté de droit ont créé un programme de prévention des expulsions (Eviction Prevention Program ou EPP) pour répondre directement aux besoins d'étudiants et de membres de la collectivité qui venaient les consulter

dans des situations désespérées, souvent lorsqu'ils risquaient de se retrouver sans abri.

Depuis la création de l'EPP en 2012, de cinq à huit étudiants aident environ 20 locataires par année. Approximativement 90 % de ces locataires peuvent obtenir un règlement avec l'aide des étudiants. Sous la direction des avocats de la clinique, les étudiants aident leurs clients à comprendre leurs droits, négocient avec les locateurs et offrent des services de représentation devant la Commission de la location immobilière.

L'utilisation du droit pour aider les gens à défendre leurs droits est importante pour Annie Legate-Wolfe. Annie est une étudiante de troisième année à la faculté de droit de l'Université Western. Elle est aussi chef d'équipe au sein de l'EPP et étudiante superviseure à la clinique. À ce jour, dans le cadre de ses fonctions, Annie a négocié avec succès pour que tous ses clients de l'EPP puissent demeurer dans leurs logements locatifs, si tel était leur choix.

« Je ressens beaucoup de satisfaction quand je sais que des gens ont pu exercer leurs droits plutôt que d'avoir simplement quitté leur logement après avoir reçu une feuille de papier qui dit "Vous devez quitter dans 10 jours" ».

Annie explique qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles une personne peut être menacée d'expulsion, comme des paiements de loyer en retard, un trop grand nombre de personnes dans un logement, ou de présumées activités criminelles. Il arrive parfois que la raison soit un manque de compréhension entre les locataires et les locateurs. Tel a été le cas dans un des dossiers d'Annie l'été dernier.

« J'avais des clients qui étaient sourds; il s'agissait de réfugiés qui ne parlaient pas anglais. Ils recevaient des avis, mais ils ne pouvaient les lire. Ils pensaient qu'il s'agissait de circulaires. Pour parler à mon client, je m'adressais à un interprète gestuel, et celui-ci parlait à un interprète miroir, parce que les deux langages sont différents. J'ai pu montrer au locateur qu'ils voulaient se conformer aux avis, mais qu'ils ne les comprenaient tout simplement pas. Cela a été difficile, mais j'ai été tellement contente d'apprendre que j'avais pu prévenir leur expulsion. À la toute fin, le client m'a écrit une carte en anglais qui disait "Merci de m'avoir aidé à garder mon domicile". L'expérience a vraiment été gratifiante. »



LES PAIRS MENTORS BÂTISSENT DES LIENS ET RENFORCENT LA





Scarlett Trazo

Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de common law

Tant les clients que la justice sont mieux servis lorsque les avocats et les parajuristes représentent le spectre complet de la diversité dans notre société. Il est alors particulièrement important que les étudiants des collectivités traditionnellement sous-représentées au sein des professions juridiques soient soutenus pendant leurs études de droit.

Les facultés de droit de l'Ontario ont des programmes d'équité et de réussite scolaire qui sont conçus expressément à cette fin. Ils aident les étudiants sur les plans scolaire et personnel, en leur donnant le soutien et les ressources dont ils ont besoin pour surmonter les défis et bâtir des réseaux.

La Fondation du droit de l'Ontario fournit des fonds totalisant près de deux millions de dollars par année aux facultés de droit ontariennes. Les facultés de droit peuvent utiliser ces fonds pour soutenir divers programmes de réussite scolaire qui favorisent la diversité au sein de la profession juridique et qui améliorent la compréhension de la profession en ce qui a trait à la diversité.

Par exemple, il y a le programme de mentorat par les pairs offert par la section de common law de l'Université d'Ottawa par l'intermédiaire de son département « Équité et réussite scolaire ». Le programme jumelle environ 20 étudiants de deuxième et troisième années avec des étudiants de première année. Le soutien est offert en petits groupes et les étudiants peuvent aussi communiquer avec leur mentor pour obtenir une aide individuelle. Les mentors fournissent un soutien pratique et émotionnel pour aider les nouveaux étudiants à se retrouver dans le milieu social et scolaire de la faculté de droit.

Scarlett Trazo estime qu'un mentor a joué un rôle clé dans sa réussite à la faculté de droit. Scarlett, qui est actuellement stagiaire en droit à Ottawa, a étudié au sein du programme de common law en français à l'Université d'Ottawa.

Un des tuteurs académiques de première année de Scarlett est devenu un mentor informel pour elle (le programme de mentorat officiel de la faculté n'avait pas encore été lancé). Il était toujours disponible pour répondre à ses questions et lui donner des conseils.

« J'allais le voir pour tout. Si j'étais soucieuse au sujet d'un examen, j'allais lui poser des questions. J'avais des questions au sujet du recrutement et de la présentation de demandes d'emploi aux cabinets. Il m'assurait que tout allait bien se passer. Je me suis rendu compte qu'il était très important pour moi d'avoir une personne de confiance. »

Reconnaissante pour toute l'aide qu'elle avait reçue, Scarlett a voulu rendre la pareille et a décidé de devenir un mentor lors de sa dernière année à la faculté de droit.

« Je suis moi-même francophone et une femme noire, et j'ai vécu à tant d'endroits différents au Canada.

Le programme m'a permis de nouer des relations avec d'autres personnes et, en raison de mes antécédents, j'estime que beaucoup de gens peuvent me comprendre. »

Scarlett est reconnaissante d'avoir eu quelqu'un sur qui elle pouvait compter, et les étudiants pour lesquels elle a été un mentor se sentent de la même façon – quelquesuns attribuent leur réussite à la faculté de droit au soutien empathique et pratique de Scarlett.

« En tant que mentors, nous tentons de ne pas mettre l'accent uniquement sur l'aspect scolaire, mais d'amener les étudiants à se rendre compte qu'il y a beaucoup plus en dehors de ces quatre murs. Je crois que les étudiants ont besoin de quelqu'un qui s'est déjà retrouvé dans une situation semblable à la leur ou qui a des antécédents culturels similaires pour les comprendre et pouvoir absorber ce qu'ils disent. Il s'agit d'une façon d'encourager les étudiants et de leur faire savoir qu'il y a tellement de gens différents au sein de la profession juridique. »



DE NOMBREUSES OCCASIONS DE LUTTER POUR LA JUSTICE DANS LE SECTEUR SANS BUT LUCRATIF





Amanda Carling

Université de Toronto, Faculté de droit

Le droit est diversifié et touche tous les secteurs de la société. Pour répondre aux vastes besoins juridiques du public, il est important que les étudiants en droit aient l'occasion de comprendre et d'explorer leurs nombreuses options de carrière.

Les facultés de droit soutiennent cette exploration en offrant aux étudiants une expérience de travail pratique tandis qu'ils sont encore à l'école, au moyen de cliniques juridiques, de projets bénévoles, de programmes d'alternance travailétudes, de stages et d'emplois d'été au sein d'organismes sans but lucratif et gouvernementaux. La Fondation du droit de l'Ontario aide à soutenir ces initiatives grâce aux subventions qu'elle accorde chaque année aux facultés de droit et au Réseau national d'étudiant(e)s pro bono.

Dans le cadre de son programme de bourses d'études sur des questions d'intérêt public, la Fondation encourage les étudiants à envisager des carrières juridiques dans le secteur de la justice sans but lucratif. La Fondation octroie des subventions aux organismes sans but lucratif pour leur permettre d'embaucher des stagiaires en droit. Le programme de bourses d'études sur des questions d'intérêt public a pour but d'aider à renforcer les capacités du secteur de la justice sans but lucratif et d'encourager un plus grand nombre d'avocats à exercer dans ce secteur. Depuis le début du programme il y a dix ans, la Fondation a fourni des fonds totalisant plus de 5,6 millions de dollars pour 81 stages en droit.

Parmi les organismes sans but lucratif qui ont bénéficié du programme de bourses d'études sur les questions d'intérêt public, on compte notamment Amnistie internationale, la Clinique commémorative Barbra Schlifer, l'Association canadienne des libertés civiles, Innocence Canada, Peacebuilders et le Centre pour la défense de l'intérêt public. La plupart des organismes hôtes ne pourraient se permettre un stagiaire en droit sans le financement de la Fondation.

Amanda Carling est arrivée à la faculté de droit de l'Université de Toronto en croyant fermement qu'elle allait être une avocate criminaliste qui défendrait les droits des jeunes Autochtones. Six ans plus tard, Amanda se consacre à sa passion en aidant de jeunes Autochtones, sauf qu'elle ne le fait pas de la manière qu'elle avait initialement prévue. C'est sa bourse d'études sur des questions d'intérêt public auprès d'Innocence Canada (anciennement appelée « Association in Defence of the Wrongly Convicted » ou « AIDWYC ») qui lui a ouvert un tout nouveau monde de possibilités de carrière.

« Je croyais que je mènerais le bon combat et que j'aiderais à réduire la surreprésentation des Autochtones en travaillant comme avocate plaidante. Je n'étais vraiment pas au courant du travail de défense des droits effectué par les organismes sans but lucratif. La bourse d'études sur des questions d'intérêt public m'a fait connaître toutes les différentes façons dont je peux tenter d'effectuer les changements que je souhaitais provoquer lorsque je suis entrée à la faculté de droit. Je crois qu'elle ouvre plein de portes aux gens qui veulent faire quelque chose qui se rapporte au droit et qui fait appel au droit mais qui n'est pas un travail traditionnel d'avocat de la défense ou de procureur de la Couronne ou un travail devant les tribunaux d'appel. »

Après son stage, Amanda a pu obtenir un emploi auprès d'Innocence Canada, où elle travaille sur des dossiers de condamnation injustifiée. Elle a également lancé et géré le premier programme d'éducation de l'organisme visant à prévenir les condamnations injustifiées, un programme financé en partie par la Fondation. Ce programme met l'accent sur les professionnels du secteur de la justice, comme les travailleurs auprès des tribunaux et les policiers, ainsi que sur les Autochtones partout au Canada.

Amanda a récemment bouclé la boucle en devenant gestionnaire des initiatives autochtones à son ancienne université, dans le cadre d'un programme financé en partie par la subvention que la Fondation accorde à la faculté de droit de l'Université de Toronto.

« En tant qu'avocate plaidante, je ne pourrais aider qu'un nombre limité de gens; cependant, si je peux aider à faire entrer à la faculté de droit un plus grand nombre de jeunes Autochtones, en plus d'aider la communauté scolaire sur le plan de la formation sur les compétences interculturelles et la lutte contre le racisme, cela aussi permet aux jeunes Autochtones d'avoir accès à la justice. »

La Fondation du droit de l'Ontario et les facultés de droit de l'Ontario :

PARTENAIRES DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

La Fondation du droit de l'Ontario fournit des fonds aux facultés de droit ontariennes pour aider à soutenir diverses initiatives d'accès à la justice. Dans les pages suivantes, les doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario font part de leurs réflexions sur ce partenariat d'accès à la justice.

« Avec le financement de la Fondation du droit de l'Ontario, les étudiants de la faculté de droit de l'Université Lakehead peuvent participer à des activités d'éducation juridique autochtones utiles, comme l'apprentissage sur les terres au sein de la Première Nation de Fort William dans le cadre de l'enseignement Sugar Bush, avec des détenteurs du savoir communautaire. La faculté de droit a accueilli l'école secondaire Dennis Franklin Cromarty lors d'une journée du droit visant à faire connaître aux élèves des Premières Nations vivant dans des collectivités éloignées la possibilité de faire carrière dans le domaine juridique.



Nos étudiants en droit ont reçu un soutien pour les occasions offertes pendant l'été, comme un stage auprès de la Nishnawbe-Aski Legal Services Corp. pour aider à examiner les services judiciaires, ou une étudiante en droit de troisième année qui a passé son été comme stagiaire juridique au sein du Conseil tribal de Nokiiwin, où elle a donné des ateliers juridiques à des collectivités, aidé à élaborer une stratégie régionale en matière d'accès à la justice et rédigé une proposition de mise en œuvre de la stratégie à l'intention du ministère du Procureur général.

En tant que contribution à la clinique de services juridiques communautaire de l'Université Lakehead, le financement est essentiel pour le travail de nos étudiants en droit qui représentent des clients à faible revenu, dont la majorité sont Autochtones, dans diverses affaires juridiques, notamment des affaires portant sur le droit du logement ou sur les infractions provinciales. La clinique peut être une lueur d'espoir pour ceux qui ne sont pas représentés dans les périodes de grande nécessité.

Nous sommes profondément reconnaissants du soutien de la Fondation, qui rend ces initiatives juridiques possibles. »

- Angelique EagleWoman, doyenne, Faculté de droit Bora Laskin, Université Lakehead



« Le soutien généreux de la Fondation du droit de l'Ontario permet à Osgoode de réaliser sa mission d'offrir une éducation juridique par l'expérience et une justice accessible et de promouvoir l'intérêt public. En 2006, grâce à une subvention de la Fondation, Osgoode a lancé la première exigence d'intérêt public au Canada (OPIR), en vertu de laquelle chaque étudiant du programme J.D. travaille au moins 40 heures dans le cadre de placements d'intérêt public liés au droit. En 2012, Osgoode a ajouté le Praxicum à l'OPIR. Le Praxicum permet de s'assurer que tous les étudiants du programme J.D. participent à des programmes cliniques et intensifs qui combinent des idées novatrices en droit et le droit en action.



Le soutien de la Fondation a rendu possibles des partenariats communautaires durables, des occasions exceptionnelles pour divers étudiants en droit et un meilleur accès à la justice pour ceux qui sont dans le besoin. On peut citer notamment les Parkdale Community Legal Services, un chef de file dans le système ontarien des cliniques depuis plus de 45 ans, CLASP, la Mediation Intensive Clinic, ainsi que les plus récents programmes cliniques d'Osgoode dans le domaine de la protection des investisseurs, avec FAIR, et dans celui de la représentation juridique féministe, en collaboration avec la clinique commémorative Barbra Schlifer. La Fondation a joué un rôle essentiel au sein d'autres organismes qui enrichissent la communauté universitaire d'Osgoode, comme Le droit en action dans les écoles (LAWS) et la Commission du droit de l'Ontario. De toutes ces manières (et aussi d'autres manières), la Fondation du droit de l'Ontario a fourni l'étincelle et l'énergie durable qui ont permis aux facultés de droit ontariennes de bâtir des collectivités d'apprentissage progressistes tout en améliorant les collectivités qui les entourent. »

- Lorne Sossin, doyen, Osgoode Hall Law School, Université York





« Grâce au financement de la Fondation du droit de l'Ontario, des étudiants ont eu l'occasion de découvrir de première main les besoins de la population en matière d'accès à la justice, ainsi que les obstacles financiers et administratifs auxquels les gens font face tous les jours.

Au Centre de justice de proximité de l'Outaouais, les étudiants ont aussi pu acquérir des compétences transférables en collaborant à l'organisation d'un grand événement, le Salon Accès Justice, où la population avait accès à des renseignements juridiques gratuits, et en préparant 32 segments radiophoniques et 27 articles de journaux sur des questions juridiques. Au sein de l'Association des juristes d'expression française de



l'Ontario, un étudiant a participé à l'amélioration d'une bibliothèque virtuelle (Jurisource.ca) qui dresse la liste de milliers de ressources juridiques sur l'exercice du droit et la terminologie juridique, afin de remédier au manque d'outils juridiques adaptés aux réalités de la common law en français et du droit civil en anglais. Le travail de recherche et de recensement effectué par l'étudiant a constitué une contribution importante.

La contribution de la Fondation aide à sensibiliser les étudiants en droit aux nombreux défis entourant l'accès à la justice tout en informant et en aidant les gens qui ont vraiment besoin d'un soutien. »

- Céline Lévesque, doyenne, section de droit civil, Université d'Ottawa



« Le financement accordé par la Fondation du droit de l'Ontario a joué un rôle crucial dans notre expansion continue des possibilités d'apprentissage par l'expérience orientées vers l'accès à la justice. Dans le cadre de cours et de bourses, nos étudiants ont offert des activités juridiques gratuites dans un centre commercial local, ont aidé des gens de la rue à contester des amendes infligées « pour nuisance », ont soutenu des personnes en quête de justice environnementale et des défenseurs des droits de la personne sur le plan international, et ont aidé des membres à faible revenu de la collectivité, des demandeurs d'asile, des contribuables, de petits organismes de bienfaisance et des entrepreneurs en herbe à s'y retrouver dans des formulaires et des processus juridiques. Les étudiants reconnaissent que ces cours leur ont permis d'ouvrir



leurs yeux, de modifier leurs perspectives et d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences. Sans ces cours, la population desservie n'aurait aucune aide juridique.

Au-delà de l'apprentissage par l'expérience, le financement de la Fondation contribue aussi à nos efforts visant à promouvoir la diversité au sein de la profession juridique, ce qui, à son tour, peut permettre d'accéder à la justice. Le financement permet aussi de maintenir divers programmes de soutien à l'éducation, aux activités sociales/culturelles et au perfectionnement professionnel visant à assurer la réussite des étudiants autochtones et d'autres membres appartenant à des groupes ou se trouvant dans des circonstances qui sont sous-représentés au sein de la profession juridique. Bon nombre de ces étudiants deviennent ensuite des fournisseurs d'assistance juridique et des leaders dans leur propre collectivité.

Nous sommes fiers des contributions de nos étudiants à l'accès à la justice, tant à la faculté de droit qu'ailleurs. Nous sommes aussi profondément reconnaissants du soutien inestimable de la Fondation du droit de l'Ontario. »

- François J Larocque, doyen par intérim, section de common law, Université d'Ottawa

« À la faculté de droit de l'Université Queen's, l'éducation par l'expérience est un élément clé de notre mandat, et nous ne saurions surestimer la valeur du soutien fourni par la Fondation du droit de l'Ontario. Avec l'aide de la Fondation, les cliniques de la faculté de droit offrent une ressource centrale permettant d'accéder à la justice à Kingston et dans sa région, en fournissant aux résidents à faible revenu l'aide juridique dont ils ont besoin. Les cliniques offrent également une formidable possibilité d'apprentissage à nos étudiants, en leur permettant d'acquérir une expérience pratique sur un vaste éventail de questions juridiques.



Faculté de droit

Faculty of Law

Section de common law Common Law Section

En plus de promouvoir l'accès à la justice, il est aussi essentiel que notre profession juridique reflète la société diversifiée dans laquelle nous vivons. Grâce au soutien que la Fondation accorde à notre programme d'équité en matière d'éducation, nous pouvons fournir des services de soutien essentiels à tous nos étudiants, notamment ceux qui viennent de divers horizons, de sorte que tous nos étudiants ont des chances égales de réussir. »

- Bill Flanagan, doyen, Faculté de droit, Université Queen's



« La Faculté de droit et la Fondation du droit de l'Ontario partagent un engagement pour l'accès à la justice, la diversité et l'apprentissage par l'expérience. En grande partie grâce à la générosité de la Fondation, nous pouvons offrir à nos étudiants une formidable possibilité d'apprentissage par l'expérience au sein de nos programmes cliniques bien établis. Par exemple, les Downtown Legal Services desservent la collectivité au sens large en fournissant une assistance juridique fort nécessaire aux clients à faible revenu et offrent à nos étudiants une possibilité d'apprentissage pratique.



Le soutien de la Fondation permet aussi à la faculté d'offrir des programmes axés sur l'avenir qui accroissent la diversité du secteur de la justice. Un de ces programmes, appelé « Le droit en action dans les écoles », offre des programmes éducatifs et des services de soutien et de mentorat aux élèves marginalisés du secondaire. Il sert à faire découvrir aux jeunes esprits l'importance du droit pour structurer la société, en plus de permettre à ceux qui n'auraient autrement pas considéré des études en droit comme une voie à suivre réaliste d'envisager de telles études.

Avec la publication du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), notre faculté a accordé une attention croissante aux questions autochtones, y compris le soutien de nos étudiants autochtones. Le rôle de notre bureau des initiatives autochtones, qui reçoit un financement important de la Fondation, s'est élargi par suite des appels à l'action de la CVR. Nous sommes fiers de ce que le bureau a accompli et de ce qui est prévu pour les années à venir, et nous sommes très reconnaissants du soutien de la Fondation. »

- Edward lacobucci, doyen, Faculté de droit, Université de Toronto



« Le soutien de la Fondation du droit de l'Ontario est essentiel pour les cliniques juridiques de la faculté de droit de l'Université Western. Non seulement ces cliniques fournissent-elles une éducation par l'expérience à nos étudiants, mais, surtout, elles inculquent à nos étudiants la valeur du travail juridique bénévole et un esprit de service communautaire. La clinique de services juridiques communautaire de l'Université Western et notre section du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono font participer les étudiants à la prestation de services juridiques à un éventail d'organismes communautaires et de parties non représentées. Cela est particulièrement important dans les domaines du droit de la famille, de la prévention des expulsions et des petites créances.



Nos étudiants fournissent aussi une assistance aux personnes atteintes de déficiences physiques et mentales, aux jeunes à risque, aux victimes de violence familiale et aux organismes culturels. Ce travail permet aux étudiants de rencontrer des membres de la collectivité dont la situation personnelle est très différente de la leur, et les aide à développer le sentiment d'empathie qui est si important dans notre profession. Grâce au financement de la Fondation, la faculté de droit de l'Université Western peut améliorer l'accès à la justice et d'autres services à London et dans la collectivité avoisinante et s'assurer que la prochaine génération d'avocats comprenne que notre profession vise à rendre service. »

- Erika Chamberlain, doyenne, Faculté de droit, Université Western



« L'accès à la justice (« Access to Justice » ou « A2J ») est un des deux principaux thèmes institutionnels de la faculté de droit de l'Université de Windsor. Le financement de la Fondation du droit de l'Ontario s'est avéré essentiel pour soutenir nos activités de sensibilisation A2J dans le sudouest de l'Ontario et ailleurs. Ces activités de sensibilisation prennent plusieurs formes, par exemple l'encadrement des plaideurs non représentés dans le cadre du National Self-Represented Litigants Project et l'établissement de partenariats actifs avec des Premières Nations locales dans la foulée du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation. Nos activités de sensibilisation nous permettent d'aider des personnes vulnérables dans notre collectivité et, en même temps, d'offrir des possibilités d'apprentissage clinique et par l'expérience aux étudiants.



Windsor-Essex est un port d'entrée important pour les réfugiés et immigrants au Canada et possède aussi une importante population de travailleurs migrants, un groupe en situation précaire et sous-desservi qui n'a souvent pas accès à des services d'établissement financés par la province. D'une façon très concrète, le financement de la Fondation permet à l'une de nos cliniques, Legal Assistance of Windsor, d'avoir un avocat à temps plein spécialisé en droit de l'immigration et des réfugiés. Nous utilisons également le soutien de la Fondation pour embaucher des étudiants comme chargés de cas pendant l'été au sein de Community Legal Aid, une clinique sœur. Ces étudiants apprennent l'exercice du droit axé sur les clients et sur la collectivité pendant l'été et agissent ensuite à titre de mentors pour leurs pairs pendant l'année scolaire. Cela multiplie les effets du financement de la Fondation. »

- Christopher Waters, doyen, Faculté de droit, Université de Windsor



Faits saillants du Fonds d'accès à la justice

Le Fonds national d'accès à la justice de la Fondation du droit de l'Ontario (FAJ) a connu une année très active en 2016. Pendant toute l'année, il a reçu, évalué et approuvé des demandes pour trois nouvelles possibilités d'octroi de subvention. Le financement vise à fournir un soutien dans les domaines où il existe de grands besoins, notamment les besoins juridiques distincts des enfants et des jeunes, des consommateurs, des Autochtones, des investisseurs, des groupes racialisés et des réfugiés.

DROITS DES INVESTISSEURS

Objectif

Mieux comprendre et protéger les investisseurs vulnérables

Exemples de projets financés

- Services juridiques directs pour les investisseurs individuels au sein d'une clinique juridique – la première en son genre – située à Osgoode Hall Law School
- Education et renseignements juridiques fournis aux personnes âgées au sujet de leurs droits en matière de placement
- Vaste gamme de recherches pour étudier les vulnérabilités des investisseurs, y compris des recherches sur les mesures disciplinaires prises par les organismes d'autoréglementation et sur l'expérience des familles à faible revenu se rapportant aux REEE collectifs

Huit subventions approuvées totalisant 717 929 \$

Appel terminé

BESOINS JURIDIQUES DES AUTOCHTONES

Objectif

Aider à aborder les priorités juridiques cernées par les collectivités autochtones, y compris les interactions avec les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale

Exemples de projets financés

- Soutien de la mise en œuvre d'un tribunal des peuples autochtones à Thunder Bay
- Information et soutien pour les familles d'Autochtones assassinés ou portés disparus
- Éducation juridique publique au sujet du système de justice pénale fournie dans 28 collectivités anishinaabe du nord-ouest de l'Ontario
- Formation des travailleurs de première ligne pour qu'ils soutiennent leurs clients dans le cadre de leurs rapports avec la police
- Pair travailleur autochtone à Ottawa pour les femmes autochtones remises en liberté

Au 1er mai 2017, 16 subventions approuvées totalisant 1 433 764 \$

Décisions finales sur le financement à venir

APPEL DE 2016

Objectif

Aider à répondre aux besoins juridiques se rapportant à ce qui suit : les enfants et les jeunes, les consommateurs, l'éducation juridique destinée au public, l'accueil et les renvois, les groupes racialisés et les réfugiés.

Exemples de projets financés

- Services juridiques bénévoles pour les parents d'enfants malades qui ont des problèmes juridiques liés aux soins de leurs enfants (p. ex. logement insalubre, immigration, congés payés)
- Élaboration d'un cadre stratégique pour soutenir la création d'un poste d'ombudsman chargé d'examiner les plaintes, les différends et les violations liés aux prêts sur salaire, ainsi que la création d'un guide convivial décrivant les droits des utilisateurs de prêts sur salaire dans chaque province
- Cours d'accréditation en ligne pour les bibliothécaires au sujet de l'information juridique destinée au public et des renvois
- Renseignements éducatifs pour ceux qui travaillent au sein du système de justice pénale au sujet des causes et des conséquences des condamnations injustifiées, avec focalisation sur les vulnérabilités particulières des populations autochtones et racialisées
- Programme élargi d'audiences simulées sur le statut de réfugié pour aider les demandeurs d'asile à se préparer en vue de leurs audiences devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Au 1er mai 2017, 38 subventions approuvées totalisant 3 149 812 \$

Décisions finales sur le financement à venir

GESTIONNAIRE APPROPRIÉ ET RESPONSABLE DES INDEMNITÉS CY-PRÈS

La Fondation du droit de l'Ontario a créé le FAJ, un fonds unique et permanent, après avoir reçu sa première indemnité cy-près en 2009. Depuis ce temps-là, la Fondation a reçu des indemnités cy-près et les a affectées au financement d'initiatives d'accès à la justice partout au Canada. Au 1^{er} mai 2017, le FAJ avait reçu 16 indemnités cy-près et accordé plus de 185 subventions totalisant plus de 20 millions de dollars.

De nombreux tribunaux ont désigné la Fondation du droit de l'Ontario comme récipiendaire approprié et responsable des indemnités cy-près fixes et résiduelles, vu son expérience et son expertise en matière d'octroi de subventions, son vaste mandat relatif à l'accès à la justice et ses longs antécédents de gestion financière prudente. Avec d'autres indemnités cy-près, le FAJ peut continuer à élaborer des appels de financement et à accorder des subventions dans divers domaines afin d'améliorer l'accès à la justice au Canada.

Indemnités reçues au 1er mai 2017 :

- Cassano v Toronto Dominion Bank, 2009 CanLII 35732 (C.S. Ont.)
- Skopit v BMO Nesbitt Burns Inc (8 novembre 2010), Essex County CV-10-15239 (C.S. Ont.)
- Smith Estate v National Money Mart, 2010 CanLII 1334 (C.S. Ont.)
- Wein v Rogers Cable Communications Inc, 2011 CanLII 7290 (C.S. Ont.)
- Markson v MNBA, 2012 CanLII 5891 (C.S. Ont.)
- Carom v Bre-X Minerals Ltd, 2014 CanLII 2507 (C.S. Ont.)
- Krajewski v TNOW Entertainment Group (février 2014)
- Lee Valley Tools v Canada Post Corporation (15 octobre 2014), Toronto 06-CV-320840 CP (C.S. Ont.)
- Occhiuto v Agropur Cooperative and Natrel Ontario Inc (15 août 2014), Toronto 05-CV-283533CP
 (C.S. Ont.)
- Lawrence v Atlas Cold Storage Holdings Inc (4 décembre 2014), Toronto 04-CV-263289CP (C.S. Ont.)
- Mlinaric v North American Palladium Ltd (16 septembre 2014), Windsor CV-11-16787 (C.S. Ont.)
- Edwards v Swisher Hygiene Inc (13 février 2015), Windsor CV-13-20282CP (C.S. Ont.)
- Poole v PetroMagdalena Energy Corp (26 octobre 2015), Windsor CV-11-16208 (C.S. Ont.)
- Martin v Southwestern Resources Corp (15 janvier 2015), Vancouver S075049 (C.S.C.-B.)
- Simmonds v Armtec Infrastructure Inc (31 mai 2016), Toronto CV-11-16465 (C.S. Ont.)
- Carom v Bre-X Minerals Ltd (20 avril 2017), Toronto 97-GD-39574 (C.S. Ont.)

L'accompagnement juridique, les jeunes et l'aménagement urbain, le statut d'immigration précaire et la justice économique pour les Autochtones :



QUATRE BOURSES DE LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE EN JUSTICE POUR QUATRE LEADERS EXCEPTIONNELS DANS LE SECTEUR SANS BUT LUCRATIF

La Fondation du droit de l'Ontario a créé les bourses de leadership communautaire en justice en 2006 pour offrir une possibilité de perfectionnement professionnel unique à des leaders dans le secteur sans but lucratif et pour jeter des ponts entre la collectivité et les milieux universitaires dans les domaines de la réforme du droit, de la défense des droits et du système de justice. En 2016, la Fondation a reçu un nombre record de demandes de qualité. Des bourses ont été accordées à quatre leaders extraordinaires.

NOUVELLES APPROCHES EN MATIÈRE DE SERVICES AUX CLIENTS EN DROIT DE LA FAMILLE

Nikki Gershbain est la directrice nationale du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono (PBSC). Elle possède une vaste expérience sur le plan de l'élaboration et de la surveillance de programmes qui font appel aux étudiants en droit et aux avocats bénévoles pour fournir des services juridiques aux personnes dans le besoin.



M^{me} Gershbain a obtenu sa bourse auprès de la faculté de droit de l'Université de Windsor, où elle a travaillé en collaboration avec le D' Julie Macfarlane, professeure distinguée et directrice du National Self-Represented Litigants Project (NSRLP). Le NSRLP a vu le jour à la suite d'une étude de recherche novatrice menée par le D' Macfarlane et financée en partie par la Fondation du droit de l'Ontario, qui a documenté les expériences des plaideurs non représentés au Canada.

Dans le cadre de sa bourse, M^{me} Gershbain a effectué des recherches et élaboré des outils d'enseignement pour un nouveau modèle de prestation de services juridiques appelé « accompagnement juridique ». Elle a travaillé avec des institutions juridiques pour raffiner et promouvoir le modèle d'accompagnement au regard de la réaction de la profession à l'augmentation du nombre de plaideurs non représentés. Le travail qu'elle a effectué dans le cadre de sa bourse pourrait avoir d'importantes conséquences sur la façon dont une nouvelle génération d'avocats interagit avec les clients et aborde l'exercice du droit.

EFFET DES MILIEUX URBAINS SUR L'ACCÈS ET LA DIVERSITÉ DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Sarah Pole est la directrice exécutive de Law in Action Within Schools (LAWS), le partenariat de sensibilisation des jeunes entre la faculté de droit de l'Université de Toronto et l'Osgoode Hall Law School. Elle a beaucoup d'expérience dans le domaine de l'éducation sur la justice pour les jeunes et elle s'est intéressée en particulier aux jeunes qui font face à des obstacles personnels et systémiques à la réussite.



L'iniquité urbaine a été le thème de la bourse de M^{me} Pole, qui a travaillé dans le cadre du programme de maîtrise en enseignement à l'Ontario Institute for Studies in Education (OISE) de l'Université de Toronto. M^{me} Pole a effectué des recherches et créé des liens entre le secteur de l'éducation, le secteur juridique et le secteur de la planification urbaine pour examiner les répercussions de nos environnements physiques sur divers jeunes ainsi que sur leur éducation et leur capacité de s'engager comme citoyens face aux questions qui leur tiennent à cœur. De plus, le travail de M^{me} Pole a abordé les répercussions de l'environnement bâti sur la capacité des jeunes d'envisager et d'entreprendre une carrière dans le secteur juridique.

Dans le cadre de sa bourse, M^{me} Pole a travaillé notamment sur ce qui suit : l'élaboration d'un projet de cartographie des atouts communautaires comprenant une unité d'enseignement liée au curriculum de l'Ontario; une collaboration entre trois secteurs avec des professionnels du droit, de la planification urbaine et de l'éducation pour examiner des questions d'accès, d'inclusion et de participation; et un symposium pour les jeunes.

RAPPORTS ENTRE LA RACE, LE SEXE ET LE STATUT D'IMMIGRATION

Deepa Mattoo est directrice juridique de la Clinique commémorative Barbra Schlifer et spécialiste dans les domaines de la violence contre les femmes racialisées, du droit des réfugiés et des droits des immigrantes sans statut.



En partenariat avec la faculté de travail social Factor-Inwentash de l'Université de Toronto, avec des universitaires des facultés de droit et de sociologie et avec le Rights of Non-Status Women Network, M^{me} Mattoo a consacré sa bourse à l'étude des expériences vécues par les femmes racialisées qui deviennent des immigrantes sans statut ou dont le statut en matière d'immigration est précaire au Canada. Elle a examiné les rapports entre la race, le sexe et le statut en matière d'immigration dans la mesure où ils se rapportent au droit de l'immigration et des réfugiés.

Grâce à cette bourse, M^{me} Mattoo a effectué une analyse intersectionnelle des lois qui s'appliquent et de leurs répercussions sur la prestation de services aux immigrantes. Dans le cadre de sa bourse, elle a présenté des ateliers afin de faire connaître les pratiques exemplaires centrées sur les clientes aux étudiants en droit, aux travailleurs en établissement, aux étudiants en travail social et aux avocats.

JUSTICE ÉCONOMIQUE POUR LES AUTOCHTONES

Brenda Young est la directrice de la justice communautaire de la Première Nation des Chippewas de la Thames (PNCT). En 2013, M^{me} Young a été boursière autochtone au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Elle est actuellement active au sein d'organismes communautaires et juridiques, notamment le groupe consultatif en matière d'équité du Barreau du Haut-Canada et le comité consultatif sur les questions autochtones d'Aide juridique Ontario.



M^{me} Young, qui a travaillé à la faculté de droit de l'Université Western dans le cadre de sa bourse, a mis l'accent sur le lien entre les cadres juridiques internationaux et internes se rapportant au droit à la justice économique pour les Autochtones, ainsi que sur la façon dont ces cadres peuvent être traduits et appliqués pour obtenir une justice économique à l'échelle locale.

Dans le cadre de sa bourse, M^{me} Young a effectué notamment des recherches collaboratives qui ont éclairé l'élaboration d'un curriculum cible pour un cours qu'elle co-enseignera à l'Université Western et qu'elle partagera ensuite avec d'autres facultés de droit et collectivités autochtones. Elle a mené des discussions avec des professeurs de l'Université Western et des membres de la PNCT et elle a utilisé les résultats de ces discussions pour élaborer un symposium sur la justice économique. La bourse de M^{me} Young permettra de promouvoir la réponse de l'université à l'appel à l'action 28 de la Commission de vérité et de réconciliation, qui traite du rôle que jouent les facultés de droit pour améliorer la compréhension du droit autochtone, et aidera à promouvoir la justice économique à l'échelle locale pour la PNCT.

Subventions accordées en 2016



LE FONDS D'ACCÈS À LA JUSTICE

Aboriginal Legal Services	
Accès fasdjustice.ca	89 250 \$
Production d'une vidéo visant à aider les familles d'Autochtones assassinés ou portés disparus et de	
documentation favorisant un travail efficace auprès des clients autochtones	72 204 \$
Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters	
Éducation du public sur l'accès à la justice au Canada	54 000 \$
Brandon University	
Les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits ont-ils des droits relatifs aux soins de	
santé en détention en vertu de traités?	61 330 \$
British Columbia Law Institute, Canadian Centre for Elder Law Division	
Investissement et prise de décisions assistée : protéger les droits des investisseurs vulnérables	100 000 \$
	200 000 4
Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs (FAIR Canada)	
Mesures de protection et refuge légal en faveur des investisseurs vulnérables	100 000 \$
Constitute Processed Institute for Louise data Frank.	
Canadian Research Institute for Law and the Family	20.400 f
Projet d'évaluation des mandats partiels	38 400 \$
Comité du programme d'éducation des parents au sujet de la protection de l'enfance	
Phase 3 du projet d'éducation des parents sur la protection de l'enfance – Traduction et impression	
d'un livret d'information judiciaire à l'intention des parents des Premières Nations	3 500 \$
ÉL .· · · · ·	
Education juridique communautaire Ontario	40 600 ¢
Cours d'information juridique en ligne à l'intention des bibliotechniciens	40 600 \$
Éducaloi	
Votre argent pour la vie!	97 612 \$
S. MAKER J. J. E. PO.	
Société Elizabeth Fry d'Ottawa	440000
Pair aidant autochtone	110 000 \$
Ending Violence Association of British Columbia	
Promotion de l'accès des femmes autochtones de la Colombie-Britannique à la justice et à la sécurité	41 800 \$

Fondation du Barreau du Québec	04.700 f
L'application des lois et les investisseurs vulnérables	91 723 \$
Fonds d'Aide ¹	9 600 \$
Grand Conseil du Traité 3	
Programme d'éducation judiciaire Kaakewaaseya	200 000 \$
Indian Youth Friendship Society	
Tribunal des peuples autochtones	74 664 \$
Innocence Canada	
Besoins juridiques des Autochtones et d'autres populations marginalisées	118 840 \$
John Howard Society of Ontario	
Carrefours à une impasse : améliorer l'accès des jeunes délinquants ontariens à un cautionnement	400 000 ¢
raisonnable en temps opportun	100 000 \$
Level	
Ose rêver	60 000 \$
Matthew House Refugee Reception Services	
Programme d'auditions simulées de demandes d'asile	100 000 \$
MIAG Centre for Diverse Women and Families	
Combler l'écart : donner aux fournisseurs de services les moyens juridiques d'accroître l'accès des	
immigrants et des réfugiés à la justice	74 598 \$
OCASI - Ontario Council of Agencies Serving Immigrants	
Renforcement des moyens des tribunaux administratifs pour accroître l'accès des groupes racialisés de l'O	
justice	99 868 \$
Osgoode Hall Law School	
Clinique et laboratoire vivant de défense des investisseurs	98 959 \$
People's Law School	
La justice mise en scène : la justice réparatrice	125 000 \$
Pro Bono Ontario	
Amélioration des services d'accueil, d'aiguillage et de conseil à distance aux clients	29 550 \$
Association d'information et de vulgarisation juridiques de Terre-Neuve-et-Labrador	
Soutien juridique aux populations autochtones à l'égard du système de protection de l'enfance de	
Terre-Neuve-et-Labrador	93 100 \$

¹ Conformément aux conditions de l'indemnité cy-près

Saqijuq – Le vent tourne	60 000 \$
	σσ σσσ φ
Small Investor Protection Association ²	30 400 \$
SEED Winnipeg Projet de recherche et d'éducation sur les REEE collectifs	92 500 \$
Société de Bella Coola pour le bien-être physique et social et le développement économique Projet de droit visant les Autochtones de la région centrale de la côte ouest	90 070 \$
Union of Ontario Indians	
Boîte à outils pour l'accès des Premières Nations à la justice	100 000 \$
University of Alberta Faculty of Rehabilitation Medicine	
Des tribunaux qui trouvent des solutions et les facteurs de protection dans l'Arctique : une manière	
d'intégrer les valeurs inuites dans les tribunaux pénaux canadiens afin d'améliorer les résultats en matiè de justice pénale pour les jeunes hommes inuits	re 100 000 \$
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de common law	
Programme d'appui au parrainage de réfugiés (PAPR)	84 500 \$
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de common law	
Les droits des investisseurs et la communication de renseignements incomplets par les entreprises : renforcement du droit à la réparation	59 096 \$
Université de Toronto, Faculté de droit	
Les droits des investisseurs et les mesures de réparation en leur faveur au Canada	78 039 \$
Total des subventions du Fonds d'accès à la justice	2 779 203 \$
SUBVENTIONS ORDINAIRES	
Arab Canadian Lawyers Association	
L'accès à la justice et les Canadiens arabes en Ontario	15 000 \$
Association des juristes d'expression française de l'Ontario Journée du droit 2017	15 000 \$
	,
Between the Lines Phase initiale de conception	15 000 \$
·	_0 000 ψ
Association des étudiants noirs en droit du Canada	20 000 ¢
Conférence annuelle 2017 2 Conformément aux conditions de l'indemnité cy-près.	20 000 \$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles Activités relatives aux programmes de 2017	221 100 \$
Activites relatives aux programmes de 2017	221 100 \$
Regroupement canadien d'aide aux familles des détenu(e)s	
Information sur la libération conditionnelle à l'intention des détenus et de leur famille	24 350 \$
Be the Bradelite	
Réseau juridique canadien VIH/sida	
Accès aux sites de consommation supervisée : consultation à l'échelle locale visant à éliminer les obstacles qu	
empêchentles toxicomanes d'avoir accès à un service de santé essentiel	15 000 \$
Centre de toxicomanie et de santé mentale	
L'accès à la justice, la justice procédurale et l'équité dans les audiences de la Commission ontarienne d'exame	en:
étude qualitative et analyse de la jurisprudence en matière thérapeutique	94 047 \$
Control of the decise S PS and the control of the C	
Centre pour les droits à l'égalité au logement Laisser place, créer une place : les arts au service de l'éducation juridique en matière de droits de la personne	
des travailleurs du sexe	15 000 \$
des travailleurs du sexe	13 000 \$
Centre ontarien de prévention des agressions (COPA)	
À l'aise avec la discipline, dans le respect du droit	15 000 \$
Accès Troubles de la Communication Canada	
Faciliter l'accès à la justice pour les personnes atteintes de troubles de l'élocution et du langage	98 894 \$
Bourse de leadership communautaire en justice	
Clinique commémorative Barbra Schlifer	50 000 \$
Le droit en action dans les écoles	50 000 \$
Réseau national d'étudiant(es) pro bono	50 000 \$
Université de Toronto	15 000 \$
Université de Toronto, Faculté de travail social Factor-Inwentash	15 000 \$
Université Western, Faculté de droit	50 000 \$
Université Western, Faculté de droit	15 000 \$
Université de Windsor, Faculté de droit	15 000 \$
Éducation juridique communautaire Ontario	
CLEO's Centre for Research and Innovation	95 000 \$
Your Legal Rights 2016-2017	140 000 \$
	·
Conestoga College	
Bibliothèque des collèges de l'Ontario : abonnement à QuickLaw pour les bibliothèques de quatorze collèges	
programmes d'études en techniques juridiques agréés par le Barreau	100 000 \$
Bourses de stage – Communiquer 2018-2019	
Clinique juridique communautaire d'Algoma	60 000 \$
Community Advocacy & Legal Centre	60 000 \$
Keewaytinok Native Legal Services	60 000 \$
Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic	60 000 \$

South Asian Legal Clinic of Ontario The Legal Clinic	60 000 \$ 60 000 \$
Collectivités de communication	
Chinese Canadian National Council Toronto Chapter Défense des droits des travailleurs du sexe migrants à Toronto : accès aux services juridiques et à la justice	49 930 \$
Gilbert Centre for Social and Support Services S'y retrouver dans les droits de la personne et le droit relatif aux transgenres dans Simcoe-Muskoka	33 100 \$
Nishnawbe-Aski Legal Services Corporation Sur la ligne de front : formation sur l'information juridique à l'intention des intervenants de première ligne aidant les clients dans leurs rapports avec la police (ou le système judiciaire)	38 450 \$
Peel Multicultural Council Se mettre au parfum : formation sur l'information juridique à l'intention des travailleurs communautaires de première ligne dans Peel et les environs	44 546 \$
Social Planning and Research Council of Hamilton Projet de [dé]placement : soutenir les Néo-Canadiens aux prises avec l'embourgeoisement à Hamilton	50 000 \$
South-East Grey Support Services Éducation juridique des employés des organismes d'aide aux personnes handicapées dans les régions rurales de l'Ontario	38 405 \$
The Table Community Food Centre Une nuit sous mon toit	16 135 \$
Services d'interprétation juridique – Communiquer Clinique commémorative Barbra Schlifer Faire le pont entre les services juridiques et les services d'interprètes : deux cours en ligne	27 769 \$
FCJ Refugee Centre Programme de protection des réfugiés en réapprentissage	50 000 \$
Gillian's Place Accès inclusif à la justice pour les victimes de violence familiale	3 500 \$
Innocence Canada Activités relatives aux programmes (de janvier à juin 2017)	115 000 \$
Université Lakehead, Département des études féminines La démence et les droits de la personne La violence dans la famille : de nouvelles méthodes de surveillance policière et de prévention à l'échelle locale	15 000 \$ 15 000 \$

Commission du droit de l'Ontario	
Activités relatives aux programmes de 2016-2017	621 752 \$
Refonte de site Web et préparation de mémoires de recherche	72 379 \$
Le droit en action dans les écoles	
Activités relatives aux programmes de 2017-2018	100 000 \$
Programme d'emplois d'été de 2017	15 000 \$
Subventions globales accordées aux facultés de droit en 2017-2018	
Université Lakehead, Faculté de droit	153 000 \$
Osgoode Hall Law School	306 000 \$
Université Queen's, Faculté de droit	254 000 \$
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de droit civil	
(40 068 \$ reportés de la subvention globale de 2016-2017)	193 068 \$
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de common law	306 000 \$
Université de Toronto, Faculté de droit	254 000 \$
Université Western, Faculté de droit	254 000 \$
Université de Windsor, Faculté de droit	254 000 \$
Comité d'action de la région métropolitaine de Toronto contre la violence faite aux femmes et au	x enfants
Initiative novatrice d'une entreprise à vocation sociale : des cours en ligne sur les cultures du consentement	
au campus	40 000 \$
Revitalisation de l'Ontario Women's Justice Network	16 740 \$
Activités relatives aux programmes de 2016-2017	293 575 \$
Centre pour le droit autochtone	
Soutien de la mission du Centre pour le droit autochtone	20 000 \$
Northwatch	
Étude visant à cerner les besoins en matière d'éducation juridique des premiers intervenants qui	
s'occupent de substances dangereuses ou radioactives	9 000 \$
Réseau ontarien d'éducation juridique	
Activités relatives aux programmes de 2016-2017	850 000 \$
Osgoode Hall Law School	
Le « design thinking » et la technologie : répondre aux besoins des jeunes Autochtones en matière de justice	54 083 \$
Pro Bono Ontario	
Activités relatives aux programmes de 2017	800 000 \$
Réseau national d'étudiant(es) pro bono	
Activités relatives aux programmes de 2016-2017	541 396 \$
Bourse d'études sur les questions d'intérêt public 2017-2018	
Amnistie internationale Canada	69 500 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	69 500 \$
	7

Centre canadien pour la justice internationale Association canadienne des libertés civiles Innocence Canada Peacebuilders International (Canada) Centre pour la défense de l'intérêt public	69 500 \$ 69 500 \$ 69 500 \$ 69 500 \$ 69 500 \$
Regent Park Focus Youth Media Arts Centre Initiative d'expansion de proximité « Les jeunes et le droit » : projet de collaboration stratégique dans la formation aux médias de proximité et l'éducation en matière de justice	37 925 \$
Fonds Roy et Ria McMurtry Fondation de la bourse d'études Seconde chance	5 000 \$
Université Ryerson Communication de données fondées sur la pratique concernant la mise en place d'un tribunal de traite	ement
des toxicomanies	15 000 \$
Université Ryerson, Legal Innovation Zone (LIZ) Accès des jeunes à la justice	50 000 \$
Scadding Court Community Centre « La conversation » : pairs éducateurs pour élargir l'accès aux soutiens en matière de santé mentale des aux jeunes qui ont des démêlés avec la justice pénale ou qui courent un tel risque	stinés 74 486 \$
Shared Path Consultation Initiative Planifier ensemble : projet de développement des ressources juridiques et éducatives de la Shared Path Consultation Initiative	h 15 000 \$
Barreau du Haut-Canada Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG)	160 000 \$
The Osgoode Society for Canadian Legal History Activités relatives aux programmes de 2017	195 700 \$
The Women's Centre of Halton Clinique juridique axée sur les femmes	12 969 \$
Youth Now Canada Connexions pour les jeunes souffrant de TSAF	60 000 \$
Total des subventions ordinaires	8 520 799 \$
TOTAL DES SUBVENTIONS DE 2016	11 300 002 \$

L'octroi de subventions en 2016

Éducation et information juridiques



3 416
travailleurs de première ligne formés

Éducation à la justice



873
séances de formation



3 millions
de pages Web de renseignements
juridiques consultées



20 561 jeunes et adultes formés

Services bénévoles



1048
étudiants ayant fourni gratuitement 76 656 heures de services juridiques

Secteur de la justice sans but lucratif



62 étudiants employés dans le secteur



16 075
heures de services juridiques fournies gratuitement par 902 avocats et parajuristes



17 154
clients ayant reçu des conseils juridiques ou des services relatifs aux mémoires

^{*}Selon les titulaires de subvention représentant environ 66 % du montant total accordé au titre des subventions en 2016.

Fonds d'aide aux recours collectifs



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le Comité des recours collectifs (le Comité) a été très affairé, puisque la tendance à instruire et à financer un nombre croissant de causes s'est poursuivie en 2016.

Nous avons tenu 22 audiences et financé 17 nouvelles demandes. Le Fonds d'aide aux recours collectifs a reçu des redevances de 5 961 678 \$ et a versé des dépens de 528 767 \$ en faveur des défendeurs. Le solde du Fonds à la fin de 2016 était de 19 861 537 \$.

Ces chiffres sont importants; toutefois, en fin de compte, c'est la contribution à notre mandat qui donne le meilleur rendement. Cette année, le Comité a été particulièrement actif dans des causes portant sur des questions diversifiées, comme les droits des détenus, les droits à la protection de la vie privée, les heures supplémentaires des employés et, à l'autre extrémité, les déclarations inexactes faites aux titulaires et acheteurs de valeurs mobilières sur les marchés financiers. Qu'il s'agisse de défendre des droits et libertés fondamentaux ou l'intégrité de nos marchés financiers, le soutien que le Fonds apporte aux causes d'intérêt public est susceptible de toucher fondamentalement non seulement les vies des demandeurs d'un recours collectif, mais aussi chaque membre du public, en aidant à établir la justice, la responsabilisation et la transparence dans les institutions publiques et privées de notre société.

Le nombre croissant de demandes exige que notre Comité mette l'accent sur la surveillance des montants de nos paiements de débours, sur l'évaluation du risque d'exposition aux dépens en cas de résultat infructueux, ainsi que sur la prévision des redevances liées aux résultats favorables. Il s'agit d'une analyse permanente complexe sur laquelle le Comité se penche lors de ses réunions et, de façon plus approfondie, lors de nos journées de réflexion.

Sur une note personnelle, je tiens à remercier les personnes suivantes : les membres du Comité – Paul Evraire, Scott Hutchison, Jasminka Kalajdzic et Kim Twohig; notre avocate, Gina Papageorgiou, et notre adjointe juridique, Linda Patki; et la secrétaire du Comité, Judy Mark. C'est une grande joie de travailler avec des gens aussi talentueux et astucieux qui, sans exception, consacrent énormément de temps et d'efforts aux activités du Comité.

Enfin, j'aimerais remercier tout particulièrement Jasminka Kalajdzic. Après six années de service dévoué (y compris des navettes mensuelles depuis Windsor pour assister aux réunions), Jasminka a quitté le Comité. Nous lui sommes reconnaissants de ses nombreuses contributions aux travaux du Comité. Son engagement, son travail acharné et sa connaissance encyclopédique du droit et de la procédure en matière de recours collectifs nous manqueront beaucoup.

Wendy J. Earle

Présidente, Comité des recours collectifs

Fonds d'aide aux recours collectifs – Points saillants sur le plan financier

NOUVELLES DEMANDES ENTENDUES ET APPROUVÉES - 2007-2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Audiences tenues	3	12	13	9	22	12	13	20	17	22
Nouvelles demandes	2	9	12	7	15	7	7	11	12	17
approuvées										

RÉSULTATS DE 2016

État de la situation financière

	Pour la période allant du	Pour la période allant de
	1er janvier au 31 décembre 2016	1994 au 31 décembre 2016
Solde d'ouverture	16 750 105 \$	500 000 \$
Total des fonds accordés	(3 144 373)	(20 593 328)
Fonds remboursés/annulés	964 008	6 396 083
Frais/dépenses d'administration	(504 308)	(4 052 700)
Intérêts reçus	363 194	2 985 988
Redevances de 10 % reçues	5 961 678	44 565 772
Dépens accordés aux défendeurs	(528 767)	(9 940 278)
Solde au 31 décembre 2016	19 861 537 \$	19 861 537 \$

CONFORMÉMENT À L'ART. 13 DU RÈGL. DE L'ONT. 771/92, NOUS PRÉSENTONS LE RAPPORT SUIVANT

1. Nombre de nouvelles demandes classées selon l'étape pertinente du recours au moment.

Étape du recours		Nombre de nouvelles demandes	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
Pré-certification	19	16	
Appel de la certification			
Examen au préalable	2		
Détermination des questions communes	1	1	
Appel de la détermination des questions			
communes			
Étape suivant la détermination des			
questions communes			
Total	22	17	

2. Nombre de nouvelles demandes acceptées et rejetées, ou en traitement/retirées, classées selon l'étape pertinente du recours au moment de la demande.

Étape du recours	Acceptées	Rejetées	Reportées/en traitement*/ en suspens, etc.	Total
2015				
Pré-certification	11	4	1	16
Examen au préalable				
Divers (questions communes)	1			1
Total	12	4	1	17
2016				
Pré-certification	14	3	2	19
Examen au préalable	2			2
Divers (questions communes)	1			1
Total	17	3	2	22

^{*}Reportées à l'année suivante

3. En 2016, nous avons versé une aide financière à dix-sept (17) nouvelles causes en vertu du paragraphe 59.3 (1) de la Loi¹. Nous avons versé une aide supplémentaire à huit (8) autres causes préalablement approuvées, par suite de demandes d'aide supplémentaire présentées en vertu du paragraphe 59.3 (5) de la Loi. En 2015, nous avons versé une aide financière à douze (12) nouvelles causes en vertu du paragraphe 59.3 (1) de la Loi. Une aide financière supplémentaire a été versée à dix-sept (17) causes préalablement approuvées, par suite de demandes d'aide supplémentaire présentées en vertu du paragraphe 59.3 (5) de la Loi.

4. Le montant total accordé, par type de débours, est de 3 144 373 \$.

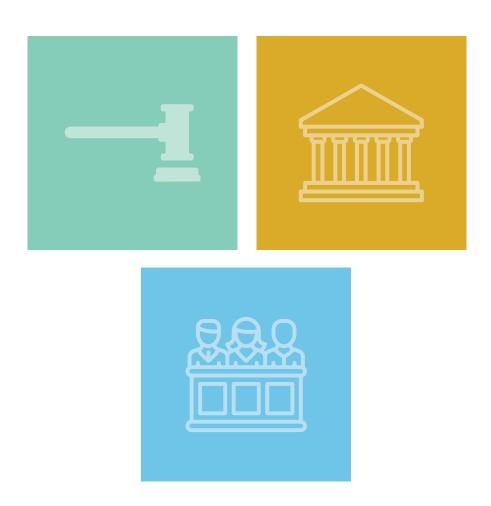
<u>Type de débours</u>	Montant total accordé en 2016
Frais d'administration	548 966 \$
Frais de déplacement	224 343
Honoraires d'examen	165 692
Honoraires d'experts	1 917 299
Avis aux membres du groupe	26 984
Autre	261 089

3 144 373 \$ Total

Conformément au Règlement 771/92, la présente partie ne fait état que des montants accordés en 2016. Le total des paiements effectués sur le Fonds d'aide aux recours collectifs (FARC) en 2016 peut varier, étant donné que les montants accordés sont remboursés à mesure que les débours sont effectivement engagés et acquittés par les requérants.

¹ Il s'agit de la Loi sur le Barreau du Haut-Canada.

- 5. Total des sommes payées sur le FARC aux requérants conformément à l'article 59.3 de la *Loi* : 2016, 1 080 364 \$; 2015, 2 079 284 \$. Au 31 décembre 2016, le solde de tous les paiements à verser aux requérants se chiffrait à 4 479 767 \$.
- 6. En 2016, sept (7) recours ont été certifiés. En 2015, il y en avait deux (2).
- 7. En 2016, quatre (4) bénéficiaires d'une aide financière sont parvenus à un règlement de leur cause, de sorte que les groupes de demandeurs en cause ont reçu ou recevront une somme d'argent, tandis qu'un jugement sommaire a été obtenu dans une autre cause. En 2015, un (1) bénéficiaire d'une aide financière est parvenu à un règlement de sa cause, de sorte que les groupes de demandeurs en cause ont reçu ou recevront une somme d'argent.
- 8. En 2016, deux (2) défendeurs ont demandé de se faire payer sur le FARC le montant des dépens qui leur ont été accordés, en vertu de l'article 59.4 de la *Loi*, tandis qu'en 2015, on avait reçu sept (7) demandes. Ces paiements découlent du principe d'indemnisation des demandeurs pour les dépens accordés contre eux.
- 9. En 2016, nous avons effectué des paiements totalisant 528 767 \$ sur le FARC à des défendeurs, conformément à l'article 59.4 de la *Loi*. En 2015, ils totalisaient 676 520 \$. Ces paiements découlent du principe d'indemnisation des demandeurs pour les dépens accordés contre eux.



10. Recours à l'égard desquels le demandeur a reçu une aide financière en vertu de l'article 59.3 de la *Loi* (y compris les causes récemment approuvées et celles approuvées auparavant à l'égard desquelles une aide financière supplémentaire a été accordée en 2016).

	Frais d'administration	Frais de déplacement	Honoraires d'examen	Honoraires d'experts	Avis aux membres du groupe	Autre	Total
2016	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Protection du consommateur	48 413	22 742	12 700		1 000		84 855
Responsabilité de la Couronne – manquement général à une obligation	3 795	638			2 622		7 055
Responsabilité de la Couronne – droits des prisonniers	30 000	20 000	10 000	125 000			185 000
Emploi	35 000	45 000	35 000	390 000			505 000
Négligence générale	26 463	8 317	53 992	11 353	362	5 634	106 121
Placements/ valeurs	153 150	75 050	27 000	1 061 750		91 360	1 408 310
Négligence des médecins	21 000	15 000	15 000	15 000		10 000	76 000
Responsabilité de produit	12 000		3 000	185 000			200 000
Responsabilité de produit – médicaments						195	195
Responsabilité de produit – produits médicaux	5 645	96		52 196		153 900	211 837
Pensionnats	213 500	37 500	9 000	77 000	23 000		360 000
Total	548 966	224 343	165 692	1 917 299	26 984	261 089	3 144 373

2015							
Ensemble des	269 459	24 013	28 592	1 344 275	120 000	66 256	1 852 595
causes							

Comité des recours collectifs

Le Comité des recours collectifs compte cinq membres. La FDO et le procureur général de l'Ontario nomment chacun un membre et nomment conjointement les trois autres membres.



Wendy Earle, Présidente Avocate et arbitre



Paul J. Evraire, c.r.
Conseiller juridique spécial (retraité), ministère de la Justice



Scott C. Hutchison Associé principal, Henein, Hutchison LLP



Jasminka Kalajdzic Doyenne associée et professeure agrégée, Faculté de droit, Université de Windsor

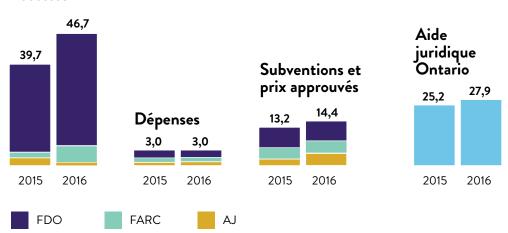


Kim Twohig Avocate générale (retraitée), ministère du Procureur général

Points saillants sur le plan financier 2016

RÉSULTATS COLLECTIFS (M \$)

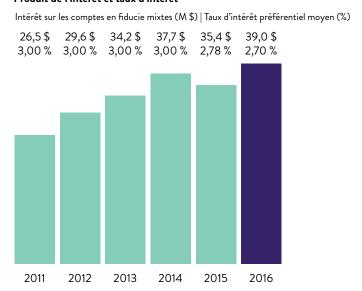
Recettes



RECETTES

Les recettes de la Fondation du droit de l'Ontario proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et parajuristes de l'Ontario. Sont versées dans ces comptes fiduciaires mixtes les sommes détenues en fiducie pour plus d'un client. Selon la loi, tous ces intérêts doivent être remis à la Fondation. Les recettes provenant de cette source ont été plus élevées en 2016 en raison de soldes de comptes fiduciaires mixtes plus élevés et d'arriérés d'intérêts sur des comptes mentionnés dans les déclarations annuelles des avocats et parajuristes. Le niveau des soldes de comptes fiduciaires mixtes peut varier et les taux préférentiels demeurent extrêmement bas.

Produit de l'intérêt et taux d'intérêt



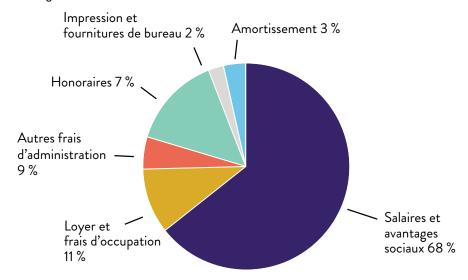
La Fondation négocie périodiquement des taux de

rendement avec toutes les institutions financières qui sont autorisées à détenir des comptes mixtes en fiducie pour les avocats et les parajuristes. Certaines des ententes conclues à cet égard sont plus favorables que d'autres, et la Fondation tente continuellement d'obtenir des améliorations relativement à toutes les ententes. Par exemple, si la banque offrant les pires conditions s'alignait sur la banque offrant les meilleures conditions, les intérêts supplémentaires générés permettraient de financer près de dix autres bourses d'études sur les questions d'intérêt public, de sorte que les organismes sans but lucratif pourraient accepter beaucoup plus de dossiers judiciaires et de clients. D'où l'importance de ces négociations.

Les états financiers vérifiés de 2016 sont disponibles en ligne à www.lawfoundation.on.ca/fr/qui-nous-sommes/annual-reports

DÉPENSES

La Fondation a continué à gérer ses dépenses prudemment pour répondre aux besoins en ces temps économiques difficiles. Les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts d'exploitation liés au Fonds d'aide aux recours collectifs) se sont élevées à 1,9 million de dollars, soit 1 % de moins en 2016. Cela fait suite à une augmentation de 7,1 % en 2015 et à un changement nul en 2014.

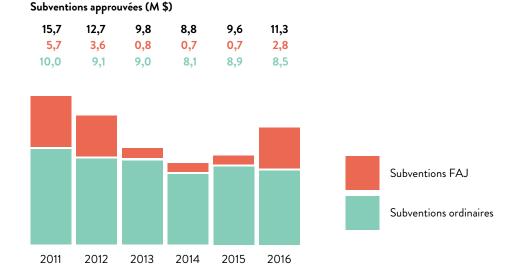


FINANCEMENT D'AIDE JURIDIQUE ONTARIO

Soixante-quinze pour cent des recettes provenant des comptes mixtes en fiducie, déduction faite des charges d'exploitation, sont versées à Aide juridique Ontario. La contribution de la Fondation a augmenté en 2016 pour passer à 27,9 millions de dollars, comparativement à 25,2 millions de dollars en 2015.

SUBVENTIONS APPROUVÉES

Avec les fonds qui lui restent, la Fondation accorde des subventions qui soutiennent un accès à la justice amélioré. Le total des subventions approuvées en 2016 a été plus élevé en raison de l'octroi d'un plus grand nombre de subventions du Fonds d'accès à la justice.



Gouvernance et personnel



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

La Fondation du droit de l'Ontario est régie par un conseil d'administration bénévole de cinq personnes. Trois administrateurs sont nommés par le Barreau du Haut-Canada et deux administrateurs sont nommés par le procureur général de l'Ontario. La Fondation présente son rapport annuel au procureur général en vue de son dépôt à l'Assemblée législative.



Linda R. Rothstein, Présidente Avocate associée, Paliare Roland Rosenberg Rothstein LLP



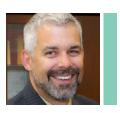
Ross F. Earnshaw Avocate associé, Gowling WLG



Paul Le Vay Avocate associé, Stockwoods LLP Barristers



Isfahan Merali Avocate et registrateure adjointe, Conseil de la magistrature de l'Ontario



Stephen Rhodes Sous-ministre, Le ministère des Transports

PERSONNEL

Tanya Lee Chef de la direction

Tracy Au Adjointe de bureau (en congé)

Aliyah Bhayani Responsable des subventions

Monica Carreon Diez Coordonnatrice de programme

Alida De Lorenzi Responsable des subventions

Patricia Doherty Coordonnatrice de programme (Jusqu'en septembre 2016)

Kathryn Hunter Responsable des subventions

David Kinsman Responsable des subventions

Gestionnaire, Comptabilité et administration

Judy Mark Directrice, Finance stratégique et administration

Kirsti Mathers McHenry Directrice des politiques et programmes

Maria Motakis Adjointe exécutive au chef de la direction

Nathalie Noël Spécialiste de la communication

Gina Papageorgiou Avocate, Comité des recours collectifs

Linda Patki Assistante juridique Comité des recours collectifs

Arta Tafaj Coordonnatrice principale à l'administration

Conception du rapport annuel : Scott Newlands Creative • scottnewlands.com



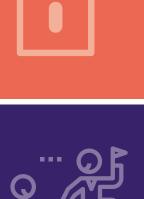




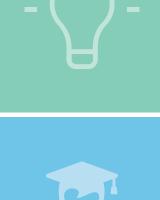


































416.598.1550 general@lawfoundation.on.ca

La Fondation du droit de l'Ontario 20, rue Queen Ouest, bureau 3002, C.P. 19, Toronto (Ontario) M5H 3R3 www.lawfoundation.on.ca/fr





